

CALENDRIER DE RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

	Mardi 1er septembre 2015		Mercredi 2 septembre 2015		Jeudi 3 septembre 2015	Lundi 28 septembre 2015
1 ^{ère} année de CAP et CESDA 2 ^{nde} baccalauréat professionnel 2 ^{nde} baccalauréat technologique	Elèves internes logés au lycée des métiers <i>Georges-Frêche</i> : Accueil à 9h00 Elèves internes logés à l'extérieur de l'établissement : Accueil à 10h00 <u>Appel à 10h30</u> de tous les élèves	Fin à 16h30	Accueil des élèves toute la journée par le professeur principal et les équipes pédagogiques 9h30-11h30 et 12h30-15h30		Début des cours selon l'emploi du temps provisoire transmis par le professeur principal	
1 ^{ère} baccalauréat professionnel Terminale baccalauréat professionnel	Elèves internes : Accueil à 13h30 <u>Appel à 14h</u> de tous les élèves	Fin à 16h30	Accueil des élèves toute la journée par le professeur principal et les équipes pédagogiques 9h30-11h30 et 12h30-15h30		Début des cours selon l'emploi du temps provisoire transmis par le professeur principal	
2 ^{ème} année des BTS Tourisme	<u>Appel à 15h30</u> de tous les élèves	Fin à 17h30	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire transmis par le professeur principal			
2 ^{ème} année de CAP 1 ^{ère} baccalauréat technologique Terminale baccalauréat technologique			Elèves internes logés au lycée des métiers <i>Georges-Frêche</i> : Accueil à 9h00 Elèves internes logés à l'extérieur de l'établissement : Accueil à 10h00 <u>Appel à 10h30</u> de tous les élèves	Fin à 16h30	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire transmis par le professeur principal	
Mentions complémentaires accueil- réception, barman, sommellerie et traiteur 1 ^{ère} année de BTS Hôtelier, Responsable d'hébergement et Tourisme			<u>Accueil à 14h45</u> de tous les élèves	Fin à 17h30		
2 ^{ème} année de BTS Hôtelier et BTS Responsable d'hébergement						<u>Appel à 9h</u> de tous les élèves L'inscription à la sécurité sociale étudiante se fera le jour même. Les élèves sont priés de se présenter munis des documents justifiant de leur situation et le cas échéant prévoir un chèque de 215 euros à l'ordre de l'Agent comptable du lycée des métiers <i>Georges-Frêche</i>

* Les parents qui le souhaitent peuvent accompagner les élèves nouveaux entrants. Ils seront accueillis, après la prise en charge des élèves par les professeurs principaux, par l'équipe de Direction pour une réunion de présentation et de questions/réponses.

Rentrée des sections de **BAC PROFESSIONNEL EN APPRENTISSAGE** : classe de terminale le **MARDI 1 septembre à 10H30**, classe de première le **LUNDI 7 septembre à 9H30**